

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 364

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 364 3 mai 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Abravanel
Rudolf Berner
Pierre Moor
Victor Ruffy

364

La fatalité et les experts

Des combats de retardement. Il ne faut pas se leurrer : tous les combats menés sur le front nucléaire seront inévitablement présentés comme des combats de retardement face à un processus inéluctable, sain, bénéfique en définitive pour tout un chacun, d'équipement énergétique du pays. Dans ce domaine, les experts font la loi; et les experts parlent d'un « taux de croissance de consommation » persistant pour les prochaines années ! Dès lors la « fatalité » du recours au nucléaire se confond avec la « fatalité » du progrès (DP 358). On polira donc les normes de sécurité; on aménagera au besoin la démocratie à l'infini à travers des systèmes de consultation diversifiés à l'extrême; on éclairera jusqu'au dernier millimètre le cheminement du combustible nucléaire; mais on les construira ces centrales, puisqu'il y va du progrès.

Voilà pour la toile de fond... laquelle est du reste dressée depuis des années puisque les investissements dans le nucléaire ne se conçoivent que dans le long terme.

Pour les détails, voyez donc les experts ! Leurs prévisions méritent un rappel précis.

La « fatalité » nucléaire est construite sur les arguments suivants : « l'évolution de la population résidente, les besoins croissants en surface habitable par habitant, la tendance à accroître le degré d'électrification domestique (qui, considéré à long terme, n'a pas atteint le point de saturation), le recours plus prononcé au chauffage électrique (à la suite de la crise pétrolière), la mécanisation accrue des procédés de fabrication exigés par l'accroissement de la productivité, et partant du standard de vie », tous ces facteurs militent en faveur d'une hausse de la consommation d'énergie. En revanche, « le degré décroissant d'occupation dans l'industrie, le commerce et l'artisanat, le recul de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère, éventuellement aussi le recours à de nouvelles formes d'énergie (cela, dans un avenir plus loin-

tain) » agissent dans le sens d'une réduction de la consommation. Ces facteurs considérés dans leur ensemble, concède-t-on, plaideraient plutôt pour « un léger recul du taux de croissance de la consommation ».

Un répit nucléaire en vue sur la base de ces estimations ? Que non point ! Il faut compter qu'« un hiver froid et sec pourrait, malgré le recul dû à la conjoncture, modifier entièrement la situation de l'approvisionnement énergétique » ... Il faut compter avec le rôle non négligeable de l'électricité dans une diversification accrue de nos sources d'énergie... Et les facteurs de fléchissement énumérés plus haut « se trouveraient alors plus que compensés » ! Bref, le manque d'électricité est à notre porte : une seule précaution à prendre, construire des centrales.

Le raisonnement a fait florès jusqu'ici. Mais il est temps que l'on se rende compte qu'il recèle de graves anomalies. On sait aujourd'hui qu'il existe des moyens efficaces de diminuer valablement la consommation d'énergie sans pour autant compromettre la « croissance » (isolement des bâtiments, épargne volontaire et organisée de l'électricité par chaque consommateur, etc.). Peut-on admettre dès lors que la mise sur pied de ces « économies » n'entre en aucune façon dans le calcul des experts ? Sur quels critères se base-t-on pour décider que les investissements dans le nucléaire sont plus valables que des investissements dans des campagnes de dissuasion de la consommation, par exemple ? Se retranchera-t-on derrière la liberté individuelle (consomme qui veut !) sans admettre parallèlement que le déterminisme nucléaire aliène au moins autant (ne fût-ce que politiquement) l'existence de chaque Suisse que des restrictions volontaires ? Le cahier des charges des sociétés productrices d'électricité doit être revu : à ce stade de sacrifices pour la communauté, il ne suffit plus de faire des choix sous le signe de la fatalité et du « progrès ».